

**L'Echo
Des
Chignotins**



Joyeux Printemps 2010 !

N°34

LE MOT DU MAIRE

Après un hiver qui n'en finissait pas, le printemps semble s'installer. Marcel va pouvoir ranger son épandeur à sel. Je le remercie pour son sérieux et sa disponibilité car nous sommes un des villages les mieux déneigés de la Montagne de REIMS. *Ce n'était peut être pas parfait mais presque parfait.* Nous avons utilisé pas moins de 40 tonnes de sel.

Le budget communal a été voté lors de la dernière réunion du Conseil Municipal. Une légère augmentation des taxes a été adoptée, nous rappelons qu'il n'y a pas eu de modification depuis 2007 et que malgré cette majoration, notre taux est en dessous de celui de 2006. Vous trouverez la liste des travaux prévus pour cette année dans les pages suivantes de ce journal. Beaucoup de dépenses prévues pour l'assainissement mais nous sommes obligés de nous mettre aux normes vu notre « zonage d'assainissement » pour 2012. Nos recettes pour alimenter ce budget résident uniquement dans la vente d'eau aux abonnés en sachant que ces recettes diminuent tous les ans (pour information, il y a quelques années, nous vendions 40.000 m³ d'eau et pour l'année 2009, 31.000 m³ seulement). La compensation ne pouvant se faire par l'augmentation du prix du m³ qui est déjà élevé, c'est donc le budget communal qui comblera le déficit.

L'installation d'une boulangerie se précise, nous avons eu des propositions de 2 boulangers dont 1 particulièrement intéressé par notre projet. Les travaux à réaliser étant très importants, cela ne sera pas pour cette année. Mais patience...

Au sujet des écoles, j'avais annoncé lors du repas de nos aînés, sous toutes réserves, suite aux informations données par les syndicats d'enseignants, la suspension de la fermeture d'une classe sur le regroupement Chigny Villers. Mais pour l'instant la fermeture reste toujours d'actualité. Tout cela malgré les actions menées par les parents et les équipes municipales. Je remercie tous les habitants qui se sont mobilisés lors de la réunion Chigny Villers du 12 mars sur la place de la Mairie. Le 19 mars, nous avons eu une nouvelle réunion avec le corps académique, le syndicat d'enseignants et les représentants des parents d'élèves, nous sommes toujours en négociation. Il faudrait dans un avenir très proche pour le bien de nos enfants, réfléchir à la création d'un pôle unique scolaire pour les primaires et le maintien des maternelles dans chacune de nos communes.

Le départ de notre secrétaire de Mairie a été salué par un grand nombre d'habitants lors de notre très chaleureuse et sympathique réception.

Le message du 22 janvier a été reçu. Nous voici avec un nouveau comité de Saint Vincent et un nouveau Président de Confrérie. Je leur souhaite beaucoup de réussite dans leur nouvelle organisation et dans leurs projets.

En ce début d'année, je voudrais donner quelques précisions sur les travaux financés par la Communauté de Commune depuis sa création uniquement pour la commune de Chigny :

- La réfection du court de tennis,
- L'aménagement en partie du lac des Pissottes,
- La maintenance de l'éclairage public,
- L'éclairage public de la rue de Rilly et de Ludes, Georges Legros, Chalet, Pissottes (je rappelle que l'enfouissement reste à la charge des communes),
- L'aire de pique-nique sur le CD de Chigny à Ludes,
- Les barrières florales,
- La prise en charge des écoles (cantines, fonctionnement et transports scolaires)
- Le financement de l'achat du terrain des Demoiselles Legros pour la construction de la maison des anciens.

Vous remarquerez que nous avons eu bons nombres de réalisations, nous sommes loin d'être les « parents pauvres » de la Communauté de Commune.

Je vous remercie de votre attention.

Comptes-rendus des conseils municipaux.



8 Décembre 2010

Délibérations :

- demande de la DDE pour la reconduction du contrat ATESAT (assistance technique) : le conseil accepte cette reconduction.
- Impayés sur factures d'eau et salle des fêtes : pour les personnes parties sans laisser d'adresse : il sera nécessaire de mettre ces factures en non-valeur. Pour les autres impayés : courriers recommandés et poursuites par voie d'huissier demandées au Percepteur. Proposition acceptée.
- Présentation d'un devis pour changement de logiciel et maintenance pour la mairie : devis accepté.
- Présentation des différents devis relatifs aux travaux supplémentaires du bassin de filtration de la stations : - mise en place de deux piézomètres – étude topographique du fossé n°6 – pompe de rejet dans le fossé – mise à jour du dossier de la loi sur l'eau par Central Environnement – les études pourraient être subventionnées à hauteur de 50 %. Devis acceptés.
- Prévision de coupe de bois par l'ONF dans les parcelles n° 15 et 17 sur 8 Ha environ. Demande acceptée à 11 voix pour et 1 abstention.
- Renouvellement d'adhésion à l'association PFCE (gestion durable des forêts) acceptée à l'unanimité.
- Notre secrétaire de mairie fait valoir ses droits à la retraite. Départ prévu le 31 Janvier 2010. Autorisation est donnée à Mr le Maire de recruter une autre personne sur les mêmes bases horaires : 31 heures par semaine et de signer un nouveau contrat de travail.

Bilan des travaux :

Voiries : le marché de la rue des Pissottes et du chemin dit des Chauffours est terminé. Le P.V. de réception est signé.

La rue sainte Agathe, l'angle de la rue du Chalet et Jobert, la rue Saint Vincent sont terminés. Les fourreaux pour la mise en place de panneaux « barrière de dégel » sont en place.

Logements communaux :

- Presbytère : travaux terminés. Problèmes électriques et informatiques résolus.
- Ancienne Poste : prises de contact avec la chambre des métiers, des artisans de la boulangerie : à leurs avis la mise en place d'une boulangerie n'est pas très favorable.
- Le conseil décide d'une enquête auprès des habitants.

Questions diverses :

- le Noël du personnel aura lieu le vendredi 18 Décembre à 18 H 15.
- Achat de matériel pour la pose de panneaux « barrière de dégel ».
- Projet de lotissement de Mr Godet : 7 maisons écologiques devraient être construites. Cependant quelques points importants de viabilité sont à résoudre. Le conseil accepte d'étudier ce projet.
- Le délibéré dans l'affaire Frissard est prévu pour le 9 Décembre 2009.

- Coupe de bois derrière la maison de Madame Debruyne : la commission se rendra sur place : ne pas couper d'arbres s'il s'agit d'un simple débroussaillage.
- Le Noël des enfants des écoles de Chigny aura lieu le 15 Décembre.
- L'ASA devrait prendre en charge le dégrilloir du chemin menant au terrain de boules.
- Demande d'achat de vélos et trottinettes pour l'école : achat accordé.
-

26 Janvier 2010

Délibérations :

- modification du tarif de la garderie de Juillet .
- montant des emplacements de brocante porté à 11 euros le mètre.
- Obligation de choix d'un cabinet d'avoués pour l'affaire Frissard : choix établi en faveur du cabinet SCP Six-Guillaume.
- Demande de subvention pour la réhabilitation d'un bâtiment communal 1, rue de Rilly. DGE 2010.
- Convention avec Mr Jean Cossy pour le passage d'un tuyau d'eau pluvial sur sa propriété suite aux travaux réalisés pour les maisons adaptées aux personnes âgées.

Bilan des travaux :

- la chambre de commerce et de l'artisanat n'est pas favorable à l'implantation d'une boulangerie sur la commune. Toutefois, un boulanger de Reims étudie le projet de mise en place d'une antenne locale.
- Le local du presbytère sera livré à Mr Desjardin (Cabinet Comptable Egélé) : l'entrée du locataire se fera début février.

Travaux futurs :

Les travaux à prévoir sont les suivants : - route de Reims – rue des Garolés – Bassin rue Georges Legros – chloromètre – trottoirs de la rue Sainte Agathe – tuyaux d'alimentation d'eau en plomb – et installation d'une zone 30 km/h rue de Rilly.

Questions diverses :

- . Projet Mr Godet : présentation de la convention de projet urbain partenarial et réflexion sur l'aménagement de la voirie, de l'alimentation électrique, etc...
- . Mise au point sur le contrat de maintenance de Veolia pour la station de pompage.
- . Nouvel arrêté concernant la salle des fêtes.
- . Suite à la dégradation de compteurs EDF par des enfants, le dossier est porté devant le Procureur.
- . Manque de main d'œuvre pour le fleurissement.
- . Sono : l'école en conservant l'usage unique, la subvention prévue pour cet achat ne lui sera pas versée. La commune prévoit de s'équiper elle-même.
- . Le Maire demande si des conseillers seraient intéressés (moyennant finance) à participer au repas d'anciens organisé par le CCAS mardi 23 Mars.
- . Information sur le projet de réforme des Communautés de Communes.

9 Mars 2010

Demande de l'association Bougeons Ensemble : le conseil municipal adopte le demi-tarif pour les animations en cours d'année pour l'usage de la salle des fêtes et de la salle de motricité.

Délibérations :

- Garderie de Juillet : augmentation de 70 centimes soit 27,50 par enfant
- Devis de l'ONF accepté pour un montant de 689,94 euros.
- Zone 30 km/H : la première tranche du projet est acceptée avec l'aide d'une subvention de 30%.
- Assainissement Pissottes/Moulin : suite à l'analyse des offres, la société SRTP est retenue pour le premier lot et la société SANEST pour le deuxième lot.
- Local des Pompiers : un nouvel emplacement est prévu en lieu et place de l'ancien réservoir. Lancement d'une étude pour la création de ce local.

Bâtiments :

- la livraison des pavillons adaptés aux personnes âgées est prévue en Juin 2010. Le bâtiment collectif serait livré quant à lui en Septembre 2010.
- Aménagement du bassin d'infiltration de la station : les subventions accordées se montent à 45 et 50 %
- Vol : le chalet volé dans l'enceinte de la station avait une valeur de 900 euros. Devis de la maçonnerie Bourin pour le remplacer par un container modulable.
- Bassin de la Cuche : C.R. par Mr Tixier qui se charge de rechercher les éléments et le mode de calcul pour le pourcentage des bassins versants.

Devis :

- Devis de la Maçonnerie Bourin pour le parking au lac des Pissottes accepté par le Conseil.
- Devis pour une nouvelle table de conseil : forme et disposition à revoir.
- Devis de la Maçonnerie bourrin pour le raccordement à l'assainissement de deux maisons rue de la cité.
- Feu d'artifice du 14 Juillet : le budget reste le même qu'en 2009.

Divers :

- . La cotisation de l'association « Premier Pas » s'élève à 8,10 euros par habitant pour un total de 4 228,20 euros.
- . Départ en retraite de Mme Fogolin : une réception est prévue le 26 Mars à 18 H 30. Un cadeau lui sera remis.
- . Ecole : projet de fermeture de classe. Il manquerait 9 élèves sur le regroupement Chigny-Villers.
- . Les parents d'élève seront reçus à la mairie la semaine prochaine.
- . Pour les travaux rue saint Vincent, rue du Chalet des subventions sont en attente.
- . Fleurissement et décors lumineux : un budget est fixé pour ces achats.
- . Intervention de Mr Picard au sujet du cabinet comptable : des panneaux directionnels seront pris en charge par le cabinet ainsi que des aménagements floraux.

31 Mars 2010

Association 'Bougeons Ensemble' :

Décision concernant la mis à disposition de la salle des fêtes. La salle de 300 m2 sera gratuite une fois par an et à demi-tarif deux fois par an en soirée. De plus cette salle sera mis à disposition à demi-tarif un après-midi par période de petites vacances scolaires. Ces dispositions seront de nouveau examinées par le Conseil en Septembre 2010.

Budget Primitif 2010 :

La taxe d'habitation passera cette année à 14,45 %, soit une augmentation de 0,32 %. La taxe foncière « bâti » passera à 15,38 % soit une augmentation de 0,02 %, la taxe foncière « non bâti » passera à 16,82 soit une augmentation de 0,37%.

Le produit prévisionnel total pour 2010 s'élève à 276 449 euros.

Décisions acceptées par 11 voix pour et une abstention.

Budgets primitifs de la commune : 627 439 euros, du CCAS : 5 000 euros, de l'eau et assainissement : 319 980 euros.

Budgets acceptés à l'unanimité.

Délibérations :

PUP Godet : Après lecture de la convention de Projet Urbain Partenarial de Mr Godet, le Conseil demande la correction de trois termes de celui-ci :

- Article 2 : la date d'achèvement des travaux de réalisation d'équipements doit être modifiée.
- Article 3 : Il doit bien être précisé que le montant de la participation totale à la charge de la société Luxury Wood est un montant T.T.C. De plus le Conseil demande que soit prévue et indiquée dans la convention une garantie bancaire concernant la dite société.
- Lorsque ces trois conditions seront remplies le Maire est autorisé à signer la convention.

Fonds de Compensation de la TVA : Le maire propose encore cette année l'adhésion au plan de relance du FCTVA. Vu le seuil du montant total à investir annuellement le Conseil décide de ne pas adhérer.

Local des pompiers : délibération favorable pour le retrait des pompiers du local actuel afin de les réintégrer dans un nouveau local public.

Comptes-rendus des commissions :

- **Bâtiments :** . Le devis de l'entreprise Chaperon pour le changement d'évier de la salle des fêtes est accepté à l'unanimité.
 - . Le devis de Mr Bakelec pour le renouvellement de la table et des chaises du Conseil est accepté. (9 voix pour – 3 abstentions).
 - . Projet de boulangerie toujours à l'étude.
 - . Appels d'offre : Mr Derue soumet les résultats de l'appel : le lot n° 1 concernant la couverture et le lot n° 3 concernant la menuiserie ont reçu des réponses équivalentes : aucune entreprise n'a été retenue. Le lot n° 2 concernant la maçonnerie : l'entreprise Bourin a été retenue.Les délibérations sur le choix de ces 3 lots seront faites lors du prochain conseil.

STEP et Assainissement : . Le devis de l'entreprise Bourin pour le remplacement du chalet est accepté.

Informations :

- Feu d'artifice du 14 Juillet : Mr Gounel demande à modifier le devis afin de commander des artifices appropriés au tir qui sera réalisé tout en conservant le même tarif. Demande accordée.
- O.N.F. : vente de bois des parcelles 12 et 16 fixée au 16 Mai.

- Syndicat du fond de la Cuche : Mr Tixier fait part de ses remarques sur les surfaces des bassins versants. La prochaine réunion du Syndicat aura lieu le 8 Avril.
- Un exercice militaire se déroulera dans la région du 9 au 23 Avril. La commune est concernée.
- Remplacement de la tête de lion de la fontaine : un devis est demandé à l'entreprise Les Fontes d'Art de Dommartin.

Questions diverses : . Un courrier des affaires culturelles du conseil général propose une invitation à un spectacle d'opéra aux membres de la municipalité. Ceux-ci sont invités à s'inscrire en cas de participation.

. L'écho des Chignotins : Mr le Maire propose aux conseillers de faire paraître des informations leur semblant utiles ou pratiques s'ils le souhaitent. A remettre au secrétariat.

. Ecoles et fermeture de classe : Mr le Maire fait une mise au point concernant le projet de fermeture de classe. Aucune solution n'a été trouvée : le projet demeure donc possible.

Info A.S.A

L'assemblée générale de l'Association Syndicale Autorisée aura lieu le **Judi 29 Avril 2010** à 16 H 00 à la salle des fêtes.

Coopérative Scolaire

Cette année encore le bal du 20 Mars 2010 a eu un très grand succès et nous vous remercions d'être venus nombreux ainsi que les différents viticulteurs pour leur participation.

Maintenant il nous faut préparer la **brocante** qui aura lieu le **2 Mai**. Pour cela nous tiendrons deux permanences pour les inscriptions à la salle des fêtes (salle du haut) :

- 18 h 30 à 20 h 00 le jeudi 22 avril de
- 18 h 30 à 20 h 00 le jeudi 29 avril de

Pour les inscriptions n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité.

Comme chaque année un stand de restauration et une buvette vous accueilleront.

Envie de passer un bon moment ? Alors n'hésitez pas à venir nous voir !

DATES A RETENIR

Brocante le Dimanche 2 Mai 2010

Commémoration du 8 Mai : R.V. à 11 H 00 Place de la Mairie.

Festivités du 14 Juillet : Barbecue - Concours de boules et/ou de pêche - Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice.

LIAISON AUTOBUS

Tous les **mercredis** en périodes scolaires et petites vacances :

Au départ de Chigny : **13 H 57**

Arrivée Reims Saint Symphorien : **14 H 30**

Départ Reims Saint Symphorien : **18 H 30**

Arrivée Chigny : **19 H 04**.

Pour tout renseignement : accueil STDM : 03 26 65 17 07



Horaires Mairie

Lundi : 9 H 00 – 12 H 30

Mardi : 9 H 00 – 12 H 30

Jeudi : 16 H 00 – 19 H 00

Vendredi : 16 H 00 – 19 H 00

Horaires La Poste

Notre Postier vous accueille **tous les jours** de :
- 8 H 45 à 11 H 15



Etat Civil

Naissance :

BAUSMAYER Victor né le 5 Mars 2010 à Reims de Clément Bausmayer et Mélissa Remy.

Décès :

BOURIN Emile le 19 Février 2010 à Chigny les Roses.

VALOIS Roger le 18 Février 2010 à Reims.

LEPREUX Josette le 6 Janvier 2010 à Chigny les Roses.

Pièces à fournir pour une carte d'identité :

- 2 photos sur fond blanc, identiques et récentes, non scannées, non numérisées (tête nue, de face, sans sourire).
- 1 justificatif récent au nom du demandeur (facture eau, facture EDF, facture téléphone, taxe d'habitation). Factures portables non acceptées.
- Retour de l'ancienne carte. Si perte : copie du permis de conduire ou copie attestation carte vitale + **25 euros** en timbre fiscal.
1 copie intégrale de l'acte de naissance (de moins de trois mois) à demander à : **la mairie du lieu de naissance** si demandeur né en France - sinon à la sous-direction des Affaires Etrangères - 11, rue de la Maison Blanche - 44 941 Nantes cedex 09.

Info Mairie suite...

Communes proches dotées d'une station d'enregistrement des demandes de passeports biométriques :

Reims : sur rendez-vous à :

- Hôtel de ville : de 8 H 30 à 11 H 30 et de 13 H 00 à 16 H 30 du lundi au vendredi.
- Antenne Orgeval : de 8 H 30 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 17 H 00 du lundi au vendredi au numéro : 03 26 35 60 10.
- Antennes Murigny, Croix Rouge, Europe : de 8 H 30 à 11 H 30 et de 14 H 00 à 17 H 00 du lundi après-midi au samedi matin.
- Tel Murigny : 03 26 85 44 44 Tel Croix rouge : 03 26 35 60 20
Tel Europe : 03 26 35 60 00
- Bétheny : sur rendez-vous au 03 26 07 12 71
- Tinquieux : sur rendez-vous au 03 26 08 23 45
- Cormontreuil : du lundi au vendredi de 8 H 30 à 11 H 00 et de 13 H 30 à 16 H 00.

Corps des Sapeurs Pompiers

Message

Le corps des Sapeurs Pompiers de Chigny les Roses est heureux de vous annoncer l'arrivée de trois nouveaux membres depuis fin 2009 :

- Thomas Baé
- Benjamin Gougelet
- Christophe Philippart

Nous sommes actuellement 1 officier et 6 sapeurs et espérons pouvoir encore accueillir d'autres volontaires.

Nous vous informons que les pompiers seront présents pour encadrer le défilé et le feu d'artifice du 13 Juillet 2010 au soir ainsi qu'à l'organisation du barbecue du 14 Juillet.

Nous allons effectuer mensuellement des manœuvres dans le village et nous nous excusons d'avance pour la baisse de pression d'eau éventuelle que cela engendrerait.

Nous tenons à vous remercier cette année encore pour votre gentillesse et votre générosité lors de notre passage pour les calendriers.

Nous souhaitons pouvoir aider notre village encore pendant de longues années.

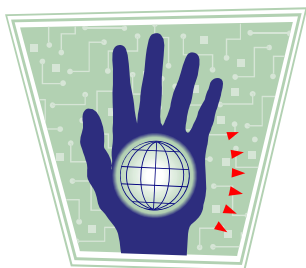
Nous vous donnons rendez-vous au défilé du 8 Mai 2010.

Merci à tous.

Les sapeurs-pompiers et l'amicale des sapeurs-pompiers de Chigny.

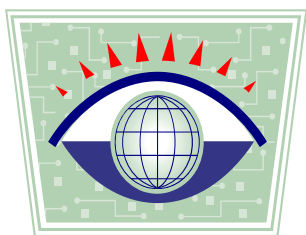


LA STATION D'EPURATION



Protégeons notre environnement par des gestes citoyens et responsables.

Notre station a épurée l'année dernière plus de 24 000 mètres cubes d'eaux usées.



Respecter l'environnement, c'est privilégier le compostage, l'arrosage économique, l'utilisation raisonnée des produits de traitement.

Les analyses périodiques réalisées en 2009 démontrent un fonctionnement correct du système d'épuration.

Pour information, la volumétrie totale des eaux usées, boues et autres, que notre station a épurée l'année dernière est supérieure à 24 000 mètres cubes.

Vous trouverez ci-dessous, la volumétrie de janvier à décembre 2009. De janvier 2009 à mars 2009, les pompes d'un dégrilleur n'étaient pas correctement réglés, une action correctrice de la société SADE a rétabli ce problème.

Depuis, une moyenne journalière entre 60 et 70 mètres cubes est relevée.

Nous déplorons le vol du chalet en bois au mois de décembre 2009. Ce chalet sert à entreposer le matériel de nettoyage de la station. Naturellement, une plainte a été déposée à la gendarmerie de Taisy. Les assurances ne prennent pas en compte ce vol.

Le conseil Municipal a accepté un devis pour une construction d'un nouveau chalet en parpaing. (plus sur et moins tentant). Un dossier de permis d'aménager est déposé à la DDT.

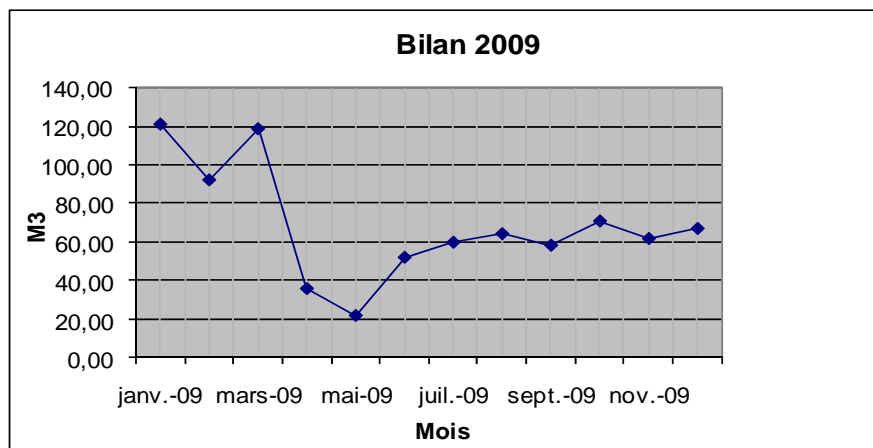
Le problème d'infiltration est toujours d'actualité. Le bassin n'infiltré pas assez rapidement les effluents (voir photo du bas).

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu pour trouver une solution. La seule qui permet d'engager la commune dans le moins de frais possible est une demande de rejet dans le fossé N°6 dit de « Chigny »

Cette modification doit être acceptée par la Police de l'Eau et soumise à la préfecture pour un changement d'arrêt.

Pour les travaux que cela entraîne, nous avons des subventions à hauteur de 45% pour les études (hydrologiques, géométriques) et 40% pour la réalisation du changement. (pompe de refoulement, électricité).

M. Derue P.



Départ en retraite.



Le vendredi 26 Mars à l'invitation de la Mairie les habitants sont venus nombreux pour le départ en retraite de Madame Fogolin. Après un discours de Mr le Maire et de notre Conseiller Général Alain Toullec, un cadeau lui a été remis. Une coupe de champagne concluait cette réception où chacun a pu remercier notre dévouée secrétaire et lui souhaiter une heureuse retraite.



Remerciements de Mme Fogolin

Quinze années passées au secrétariat de mairie, quinze ans de travail mais quinze ans de rencontres, d'échanges...

C'est donc avec tristesse que j'ai quitté mon poste le 31 Janvier 2010 pour enfin prendre ma retraite (...en partie)*

Le 26 Mars dernier vous êtes venus nombreux me saluer à la salle des fêtes lors de cette belle cérémonie organisée par Monsieur le Maire et son Conseil.

Merci pour ces moments d'émotions tout au long de la soirée. Merci aussi pour cette belle surprise. C'est un beau cadeau qui m'a été remis ce jour là : un superbe vélo.

Chaque coup de pédale me rappellera....toutes ces années passées près de vous.

Encore un grand merci à vous tous, présents ou non.

*(Madame Fogolin travaillera encore à mi-temps pour l'intercommunalité).

Section des Anciens Combattants

Depuis de nombreuses années les anciens d'Algérie ont pris la bonne habitude de se retrouver au mois de Février pour partager un repas amical.
Cette fois-ci une superbe choucroute avait été proposée par les organisateurs Mrs Michel Tixier et Jean LouisCattier.



En présence de Mr le Maire et du président honoraire, Jean Claude Naudet a accueilli tout le groupe avec un mot de bienvenue. Il a regretté l'absence de Mr Jean Claude Griffon durement frappé par la maladie. La soirée s'est déroulée dans la bonne humeur, de nombreux souvenirs ont été évoqués. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.



L'atelier

Si vous aimez les travaux manuels, venez rejoindre la section « loisirs créatifs » chaque jeudi de 20 H à 22 H à la salle des fêtes afin de partager vos idées et en faire naître de nouvelles.

CCAS



Le 23 mars dernier a eu lieu notre traditionnelle réunion des aînés du village.

A l'invitation d'Alain Picard le président du CCAS et de son équipe, les tables avaient été dressées dans la salle des fêtes prête à accueillir tout le monde avec un beau décor pascal créé par Marie Claude Huvet.

Les menus étaient rédigés par Claudine Janisson.

Mr le Maire, invité d'honneur, a remercié le CCAS pour l'organisation de cette journée.

Une équipe de joyeux retraités a animé la fin de repas par des chants et une mise en scène concernant la ville de Paris.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Tennis Club

L'assemblée générale du tennis club aura lieu le mardi 4 Mai à 18 h 30 à la salle des fêtes. (salle bleue).

- Inscription
- Règlement des cotisations
- Licences
- Questions diverses
- Proposition de mise en place d'un stage de tennis pour les jeunes au cours de la semaine du 5 au 10 Juillet. Le stage aura lieu s'il y a assez de participants.

Merci de vous inscrire rapidement.



Coopérative vinicole de Chigny.

Préparation des assemblages à la coopérative.



Le 10 mars dernier les coopérateurs ont participé à la préparation et au choix des assemblages. En présence de nos œnologues et sous la responsabilité de Laurent Cossy, nous avons préparé nos différentes cuvées : le brut sans année, la réserve, le blanc de blanc, deux mono-cépages en Pinot noir ou Meunier, sans oublier le millésimé, le rosé de saignée et notre assemblage vieilli en fût de chêne.

Ces assemblages proviennent de nos vignes situées dans la montagne de Reims et bénéficient donc de l'appellation 1^{er} Cru.

Pour les puristes nous élaborons aussi un assemblage Chigny les Roses 1^{er} Cru issu des seules parcelles de notre village.

Un large palette correspondant aux différentes attentes de nos coopérateurs.



Coopérative Vinicole de Chigny

Le printemps est enfin arrivé. Il est temps de mettre en bouteille les vins de la dernière vendange et les tirages vont bon train un peu partout.

La coopérative ne faillit pas à cette tradition. Depuis quelques jours le responsable de la cuverie, Laurent Cossy organise le travail. La société CVS a installé son groupe de machines et les coopérateurs s'activent.



Cette année un peu plus de 100 000 bouteilles seront ainsi tirées et stockées sur le site.

Les huit assemblages différents vont être répartis suivant les demandes spécifiques de chacun dans huit catégories de bouteilles différentes de la Standard à l'Antique en passant par la bouteille blanche, etc... Les contenances vont de la demi-bouteille au jéroboam soit 25 références en tout, le stockage et le suivi administratif de notre secrétaire Pascaline Dumont commencent à devenir du « Grand Art » à ce niveau là.

Section locale du Syndicat des vignerons

Amis vignerons,

Suit à l'assemblée locale de printemps le bureau a été remanié. Voici sa nouvelle composition :

- Président : Benoit TIXIER
- Vice-président : Jany ROUPSY
- Trésorier : Pascal DUMANGIN
- Secrétaire : Laurent COSSY
- Membres : Christophe DUMONT, Vincent LASSALLE, Hugues PORET
- Correspondant RM – RC et Commission des viticultrices : Frédérique PORET
- Groupe des jeunes : Julien TIXIER

Cette nouvelle équipe tient à remercier Patrice TIXIER et Patrice LEROUX pour leurs nombreuses années au service des viticulteurs.

Dès à présent nous nous mettons à la disposition des vignerons et de la vie viticole Chignotine.

Pour cela différentes actions sont proposées cette année, notamment la mise en place de la confusion sexuelle ainsi qu'une dégustation de vins clairs. (2 actions déjà réalisées).

De plus nous prévoyons la remise en place des comptages et du réseau Matu sur la base d'une sélection de parcelles issues du réseau Magister.

Enfin la section locale continuera à vous informer des différentes actualités champenoises comme la révision de l'aire d'appellation, l'évolution de la réglementation, les vendanges, l'économie champenoise, les aires de lavage pour enjambeurs etc....

N'oubliez pas que vous êtes les principaux acteurs de cette actualité et que votre présence aux différentes réunions de section est indispensable.

Benoit TIXIER



Pose des raks le 14 Avril 2010

Confrérie de Saint Vincent

Ouf la saint Vincent est sauvée ! Un groupe de jeunes vigneron a décidé de relancer la tradition.

Le souhait leur en est venu à l'issue de la fête 'au minimum' de cette année. Une réunion a eu lieu le 10 Mars et les décisions suivantes ont été prises :

- élire un nouveau responsable et son bureau pour la Confrérie
- créer un groupe de 5 ou 6 personnes organisatrices avec un ou deux sortants chaque année pour transmettre graduellement la tradition.

Se sont portés volontaires : Laurent Cossy, Vincent Gerlier, Hugues Poret, Pascal Dumangin, Benoit Tixier, Eric Rafflin. La liste n'est pas fermée.....

Au cours de la réunion un nouveau conseil de la Confrérie a été élu et mis en place.

Président : Jean Pierre Rafflin
Vice-président : Franck Philippart
Trésorier : Jean Cossy
Secrétaire : Corinne Dumont

Le nouveau président a déclaré :

Il aurait été malheureux que la fête de notre profession ne soit pas célébrée alors que Chigny est un village à très forte composante viticole.

Bien sûr, sa sociologie a évolué. Nos exploitations comptent maintenant beaucoup de double actifs avec des emplois du temps et des objectifs différents. Les allers et retours entre Chigny et le lieu de travail sont fréquents, la façon de vivre n'est plus la même. Les jeunes étudient à l'extérieur, les loisirs ont changé, le rythme de vie est plus rapide. Ce n'est pas une raison pour baisser les bras et laisser la Saint Vincent mourir à petit feu.

Il est temps de l'adapter à ces nouvelles conditions et de continuer ce que nos anciens ont su dignement maintenir.

Je propose une idée simple : **revenir aux fondamentaux** comme disent les sportifs !

- nécessité de la participation de tous : viticulteurs, employés viti-vinicoles, coopérateurs, négociants, professionnels para-viticoles.....
- choisir une date adaptée au plus grand nombre
- organiser une cérémonie simple (décoration de l'église et de la salle des fêtes sans complications)
- messe, défilé, apéritif avec discours et remise des médailles et diplômes
- repas simple au tarif raisonnable (que chacun puisse avoir des invités) autour de grandes tables mises bout à bout – convivialité oblige.

D'autres propositions viendront avec le temps et nous verrons comment évoluer. Montrons-nous capable de continuer la tradition et de rendre hommage à notre Saint Patron. A notre profession aussi : par la qualité de vie qu'elle nous procure nous le lui devons bien !



Regroupement des Ecoles de Chigny les Roses et Villers Allerand

Le mois de mars 2010 a été très mouvementé :

Malgré les efforts des municipalités (accueil des enfants dès 8 heures et jusque 18 heures), les effectifs de notre regroupement baissent. C'est pourquoi l'Inspection Académique projette de fermer une des 5 classes. Une telle décision remettrait en cause l'organisation actuelle de nos deux écoles ; accueil des 2 ans ? Répartition des enfants entre les deux sites ?...

La mobilisation de tous autour de nos deux écoles a entraîné une réflexion au niveau de l'Inspection Académique qui n'a, à ce jour, encore pas pris sa décision définitive.

Il nous faut donc attendre...

Mais parlons de cette année où, là encore, nos deux écoles de campagnes publiques proposent aux enfants, en plus de l'enseignement classique, de nombreux projets enrichissants :

- Grâce à la dotation d'ordinateurs par la Communauté de Communes, tous les enfants ont maintenant accès à l'informatique.
- Les enfants de maternelle vont devoir relever des défis scientifiques ou mathématiques et participer aux journées « classes en fac » pour les uns, participer aux « écoles et cinéma » pour les autres ou encore faire le « mini rallye web »...
- Les CP, CE1 et CE2 quant à eux s'entraînent pour participer à la Scolarando organisée par l'USEP (8 km de randonnée), apprennent ensemble des danses folkloriques ou sont inscrits aux « écoles qui bricolent »...
- Tous les enfants de l'école de Chigny les Roses travaillent tous les vendredis à la représentation de la chorale qui réunit 58 enfants de 2 à 9 ans.
- Et les CM1/CM2 ?
 - Ils poursuivent le travail de la chorale et devraient chanter avec d'autres classes au Conservatoire de Reims le 19 ou 20 mai.
 - Ils viennent de passer une semaine inoubliable à saint Nectaire du 22 au 26 mars avec le projet « Citoyen conducteur ». Les enfants ont découvert l'environnement de l'Auvergne et ont aussi été sensibilisés à la sécurité routière en conduisant de petites voitures électriques ou en étant piéton ; ils ont ainsi validé les compétences de l'APER (Attestation de première éducation à la route) et du B2i (Brevet internet et informatique) demandées pour le passage en 6^{ème}.

Tous les enfants de l'école de Chigny les Roses seront heureux de vous présenter, fin juin à la salle des fêtes, un échantillon du produit de ce travail (Chorale, danses folkloriques, exposition de réalisations plastiques...)

Merci encore à tous pour votre soutien et l'intérêt que vous portez à nos deux écoles.

Agnès MICHEL Directrice de l'école de Chigny les Roses

Chigny les Roses et son histoire.

Ce texte a été reçu en mairie. Il provient de Monsieur Jean Paul Barbier qui a vécu à Chigny dans la première moitié des années cinquante.

« Cette période de ma vie a été une des plus heureuse et j'espère que cela continue pour vos concitoyens ».

Au pays des roses.

Les sons les couleurs et les odeurs font ressurgir dans le désordre des bribes de ma vie. Mais au plus loin que remonte ma mémoire, c'est au pays des roses qu'elle s'arrête.

Lors d'une promenade dans la montagne de Reims, à la fin de l'automne, une odeur caractéristique fit rejaillir en moi un flot de pensées.

Un matin il y a ... , à la même époque, la classe était fébrile; pas un bruit mais quelque chose allait se passer. On surprenait des élèves humant dans l'air avec plaisir, une odeur familière, celle des aignes : l'alambic était arrivé. On attendait avec impatience la fin de la classe pour monter le voir dans le haut du village.

Quel spectacle, cette machine infernale qui fume et crache ! Contrastant avec le calme des vieux installés autour, goûtant chaque tirage. « Goûte moi ça, Pierre ! ». « Elle est bonne, hein ! » répondait Pierre, après avoir bu une rasade d'eau de vie encore chaude, les yeux pétillants de plaisir avant de s'essuyer la moustache d'un revers de manche, un coup à droite, un coup à gauche.

Ils portaient tous la moustache ces vieux qui avait fait 14, comme mon grand-père Henri. Mais cette goutte n'était que l'ultime produit du raisin vendangé quelques semaines plus tôt.



Les vendanges ! Quelle vie dans le village lorsque les hordons revenaient des vignes le soir, à pied, ou entassés sur une charrette décorée de fleurs pour le cochelet, fête du dernier jour de vendange. Tous alors, avaient un petit pincement au cœur car le village allait à nouveau s'endormir pour un an.

Le maréchal-ferrant lui, ne s'arrêtait jamais ; à longueur d'année l'enclume rythmait les journées : c'était le rendez-vous des vigneron. Là se faisaient l'histoire et les histoires du village. Le maréchal-ferrant imperturbable continuait son travail, et j'aimais cette odeur de corne brûlée lorsqu'il posait le fer encore rouge. J'avais toujours une petite angoisse pour le cheval : allait-il souffrir ?

Si les vigneronns pouvaient passer leurs journées devant l'alambic ou chez le maréchal ferrant quand ce n'était pas au café, il n'en était pas de même pour les écoliers qui avaient repris le collier. Les plus jeunes étaient en maternelle où une brave grand-mère à chignon gris et blouse noire surveillait ce petit monde. Plaisir suprême cette eau sucrée qu'elle nous donnait lorsque l'on s'était entriché !

Les plus grands, ceux qui apprenaient à lire avaient moins de chance.

Pour moi ce fut l'année où Pierre Mendès-France offrit du lait à tous les écoliers : il fallait sortir son ardoise pour y déposer le bol rempli de lait chaud. L'institutrice Madame Antoinette Sarrasin, (elle portait le même prénom que ma mère), le faisait chauffer sur le poêle de la classe et lorsqu'une petite odeur de caramel excitait nos narines, il était bon à servir. Ce fut aussi l'année de ma rougeole, et la cousine « Baboche qu'a vu trois fois les Boches » me gardait pendant que ma mère servait au magasin.

L'école comptait deux classes : celle des petits et celle des grands. Un maître pour les grands, une institutrice pour les petits.

Aux récréations tous les garçons jouaient dans la cour des grands et les filles dans celle des petits. Chez les grands je retrouvais Henri qui était dans la classe du 'Certif', vraiment un grand, qui venait aider mon père au fournil et qui devint un peu mon grand frère. Son nom m'intriguait : son ancêtre devait être tondeur de mouton dans les plaines de la Champagne Pouilleuse.

Nous en étions au b a ba et aux bûchettes que déjà le givre frisait sur les vitres et que la neige nous émerveillait au réveil. Je ne sais pourquoi, mais cette première neige tombait toujours la nuit ! Elle nous faisait oublier le froid : on était dehors du matin au soir. J'avais un horrible manteau en peau de lapin dont les boutons commençaient à perdre leurs poils.



Nous nous rendions dans le parc du château avec nos luges. Mon père bien que n'étant pas bricoleur m'en avait quand même fabriquée une : elle glissait très mal et s'était bien vite cassée. Heureusement Henri me prêtait la sienne, comme elle était très grande nous descendions à deux. On ne rentrait qu'à la tombée de la nuit, les joues rouges et la piquette aux doigts. Alors ma mère préparait un chocolat chaud avec du pain beurré sur lequel elle grattait du chocolat à croquer.

Une vieille cousine du village m'apportait chaque année des truffes en chocolat que je refusais de manger car elle élevait des chèvres et j'avais toujours peur que dans ses truffes se soit glissée une crotte de bique. Je ne lui ai jamais dit pour ne pas lui faire de peine car elle semblait déjà porter tout le malheur du monde, toujours en noir et sans mari : avait-elle perdu un gentil fiancé lors de la grande guerre ?

L'hiver durait longtemps, les caniveaux pris dans la glace nous offraient des glissades de choix. Les journées étaient courtes aussi je passais voir les vieux jouer au billard. Chaque fois je revenais le nez couvert de bleu de craie dont ils enduisaient les queues utilisées pour frapper les boules.

Et puis la glace fondait, les premières primevères et jonquilles remplaçaient les perce-neiges, le printemps reprenait ses droits. On allait pouvoir jouer à nouveau dans la diligence à l'abri dans la grange de mes parents, notre maison devait être un ancien relais de poste. Avant de me rendre avec mes copains à la diligence on faisait un détour par le grenier pour faire provision de bonbons Pierrot-Gourmand que mes parents entreposaient dans de grandes boites en fer. C'étaient les berlingots qui avaient leur préférence, mais quel drame lorsqu'ils fondaient dans les poches !

Si l'hiver on rentrait trempé jusqu'aux os, dans la diligence on pouvait soutenir la comparaison avec les cow-boys qui traversaient le désert, tant la poussière collait aux vêtements et à la peau.

Pour varier les jeux on montait au lavoir en haut du village faire voguer de petits bateaux de notre fabrication.

A suivre.....

Chigny et son histoire

Articles parus dans le journal L'Indépendant Rémois.

1^{er} Juillet 1882

Chemin de fer de Rilly la Montagne : Mr Jules, architecte à Reims avait adressé à Mr le Préfet une demande de concession de chemin de fer de Rilly à Wez-Thuizy. Cette ligne à voie étroite desservirait Chigny, Ludes, Mailly, Verzenay et Beaumont . Elle se raccorderait à Rilly avec la ligne de Reims à Epernay et à Wez-Thuizy avec celle de Reims à Châlons.

Il n'est pas besoin de signaler les services que cette petite ligne rendrait aux riches communes régionales en les reliant entre elles.



C'est avec plaisir que nous enregistrons l'arrêté de Mr le Préfet qui autorise les études du tracé de cette voie. Il en fait parvenir l'ampliation aux Maires afin de l'afficher et de la publier dans les communes concernées. Espérons que cet exemple, si fructueux et si utile sur bien d'autres points de notre territoire, éveillera l'attention de capitalistes entreprenants et avisés.

(Ce train deviendra le C.B.R. « Chemin de fer de la Banlieue de Reims ». Cette société sera créée en 1894 à l'initiative du baron Empain. La première ligne de Reims à Ludes fut ouverte en 1896. Lors de la première guerre mondiale le réseau fut détruit à 90 % et reconstruit dans les années suivantes. En 1929 on assiste aux premières suppressions de trains justifiées par le développement des transports automobiles. Le trafic voyageur cesse sur le réseau en 1947 et le transport de marchandises en 1953, sonnait le glas de ce réseau.)

12 Septembre 1882

Les vignes sont en très bon état et n'ont pas souffert des temps froids qui ont retardés la maturité. Les raisins pendants aux ceps pourront donner une demie récolte, soit 25 ou 30 hectolitres de tout vin par hectare.

La maturité qui paraissait ne pouvoir se faire il y a 15 jours a fait de rapide progrès depuis le commencement de septembre.

Si le beau temps continue les raisins mûriront bien et la vendange pourra s'ouvrir dans la première semaine d'octobre. En somme, assez belle préparation et situation bien meilleure qu'en août.

Les raisins se sont bien développés ; avec une température convenable on pourrait compter sur une quantité au moins égale à celle de 1851.

8 Octobre 1882

Vendanges : les vigneron achètent en grand nombre des vidanges à Reims pour faire leur vin eux-mêmes.

Dépister et prévenir l'obésité infantile

L'obésité touche aujourd'hui un enfant sur six en France, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Comment dépister les problèmes de surpoids et les prévenir ? Les conseils du Docteur Brigitte Virey, pédiatre :

L'obésité infantile en France augmente très régulièrement depuis maintenant une bonne dizaine d'années. Vers 1966 il y avait seulement 4 à 5 % d'enfants obèses. Maintenant on est entre 16 et 18 %.

Aujourd'hui, il est possible de dépister cette obésité infantile dès l'âge de deux ans, grâce aux courbes de croissance. Il faut commencer par calculer l'indice de masse corporelle ou UMC de l'enfant.

Pour l'indice de masse corporelle on ne se base pas uniquement sur le poids. Il faut prendre en compte le poids, l'âge, la taille et le sexe de l'enfant. Pour calculer, on divise le poids par la taille au carré. Cela donne l'indice de corpulence et ensuite on le place sur la courbe.

Avec cet IMC, on trace donc les courbes de croissance, pour détecter très précocement un phénomène appelé le rebond d'adiposité, signe précurseur de l'obésité.

Au début un enfant ne bouge pas, donc il prend beaucoup de poids. A partir d'un an, il commence à bouger, donc automatiquement s'affine. Normalement, il doit s'affiner jusque l'âge de 6 ans, le plus souvent entre 2 et 4 ans. A partir de cet âge, l'enfant commence à reprendre plus de poids que de taille, c'est pour ça qu'on voit remonter son indice de corpulence : c'est le rebond d'adiposité.

Mais de temps en temps, on voit un rebond d'adiposité précoce, avant 6 ans, le plus souvent entre 2 et 4 ans. A partir de cet âge, l'enfant commence à reprendre plus de poids que de taille.

Pour prévenir l'obésité de l'enfant, l'alimentation est essentielle. Mais comment lui donner des repas équilibrés ?

Un enfant a besoin de manger de tout. C'est un être en développement. Il a besoin de lait ou de produits laitiers. Il a besoin de légumes, de féculents, de sucres lents, car il bouge. Il a besoin de viande, de poisson ou d'œufs et de fruits. Il faut équilibrer tout cela dans sa journée.

Concrètement que faut-il mettre au menu ?

Le matin au petit-déjeuner il doit consommer du lait, un produit laitier. Il a besoin de sucres lents pour tenir dans la journée et puis un fruit ou un jus de fruit, c'est pas mal.

Le midi même chose, il lui faut des sucres lents, de la viande, un produit laitier, un fruit.

Le soir vous reprenez pareil mais vous lui enlevez la viande. Un enfant n'a pas besoin de viande au dîner.

Et pour le goûter ou le 4 heure, on retrouve les mêmes choses qu'au matin : des sucres lents, un fruit ou un jus de fruit, du lait ou un laitage.

C'est l'alimentation type nécessaire pour les enfants.



Si la composition des repas est essentielle, la présentation joue également un rôle important.

Il faut faire des efforts, il faut varier et surtout bien présenter. Cela compte beaucoup. Si vous faites une assiette de crudités avec différentes couleurs, avec une présentation agréable, l'enfant va avoir envie d'en manger. Si vous lui mettez un truc informe dans son assiette il n'en aura pas envi, c'est normal.

Manger équilibré ne suffit pas, les enfants ont aussi besoin de bouger.

On peut aller se promener, courir, on peut faire une activité physique. Il ne faut pas rester devant la télévision ; l'ordinateur ou la console de jeux. Et si les parents restent enfermés à la maison ou prennent simplement la voiture, les enfants vont reproduire cela. C'est aussi aux parents de faire un effort pour aller marcher, pour aller se promener avec les enfants.

Une alimentation équilibrée et variée, un peu d'activité physique, et des parents qui n'hésitent pas à montrer l'exemple, ce sont les secrets pour prévenir l'obésité des enfants.

Les arts culinaires.

Le chou-fleur à la rose.



Vous aurez besoin de :

1 chou-fleur . 4 tranches de jambon blanc . 2 tomates . Saucisson cuit (10 cm) .
1 vinaigrette bien relevée . Mayonnaise

Mise en œuvre :

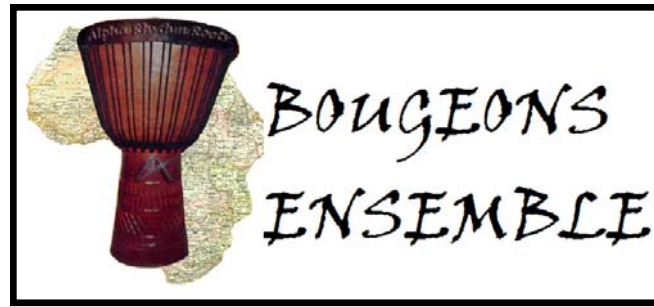
- Cuire le chou-fleur entier
- Le laisser refroidir et le poser dans un plat de présentation
- L'arroser avec la vinaigrette et laisser reposer
- Mixer le jambon et le saucisson
- Tartiner le chou-fleur avec la mayonnaise
- Recouvrir avec le mélange jambon-saucisson (n'hésitez pas à utiliser vos mains)
- Décorer de quartier de tomates et laisser au frais.

Humour

Pourquoi les hommes sont-ils plus heureux ?

Parce que :

- . leur nom de famille ne change pas
- . leurs mécaniciens leurs disent la vérité
- . les rides leur donnent de la personnalité
- . les gens ne fixent pas leur poitrine quand ils leur parlent
- . ils n'ont besoin que d'une valise pour 15 jours de vacances
- . ils peuvent ouvrir eux-mêmes leurs pots de confiture
- . leurs sous-vêtements coûtent au plus 15 euros pour un paquet de trois
- . ils sont incapables de voir si leurs vêtements sont tâchés ou froissés
- . ils n'ont jamais à conduire jusqu'à la prochaine station pour trouver des toilettes propres
- . un seul sac ou portefeuille, une seule paire de chaussures, peu importe la couleur
- . la même coupe de cheveux dure des années, voire des décennies
- . ils peuvent faire les courses de Noël pour 25 personnes en 25 minutes le 24 décembre
- . ils se promènent en short quelque soit l'aspect de leurs jambes.
- . pour le même travail ils gagnent beaucoup plus
- etc... etc... etc...



« Bougeons Ensemble » est une association loi 1901 créée en septembre 2008 comptant 7 membres.

Les activités que nous vous proposons :

- ° danse africaine pour les enfants, les mercredis de 16h à 17h
- ° gymnastique adultes(L.I.A, renforcement musculaire...) les mercredis de 19h30 à 20h30

A partir de septembre 2010 : projet d'éveil à la gymnastique pour les 3/5 ans.

Une fête de fin d'année aura lieu courant juin afin de présenter les différentes activités.



&



vous proposent

une soirée théâtre le VENDREDI 23 AVRIL à 20H,
à la salle des fêtes de Chigny les Roses.



D'autres projets sont actuellement à l'étude. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, de vos envies...

Renseignements, contact : Carine MARTI : 06.86.60.27.65
Florence DUMANGIN : 06.75.01.76.23

Liste des associations du village

ADMR. Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97
Amical des chasseurs. Jacky Bourin. 03 26 03 46 85

ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31
AVC correspondant . Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

Nouveau : Bougeons Ensemble. Carinne Marti 06 86 60 27 65 ou
Florence Dumangin 06 75 01 76 23

CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35
Confrérie de Saint Vincent. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23

Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35
Coopérative Scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03

Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84
L'atelier. Corinne Cailloux.

Les Ecoles. Agnès Michel. 03 26 03 42 79
La Chorale Paroissiale. Mlles Legros. 03 26 03 42 02

La Paroisse. Michel Cossy 03 26 03 44 28
La Section Locale SGV. Benoit Tixier

L'écho des Chignotins. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis Club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49

Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94
Les Sapeurs Pompiers. Frank Philippart 06 08 51 87 32

Site Internet Chigny. Patrice Derue. <http://www.chignylesroses.info>

**Rappel : Pizza'Ami tous les lundis jours pairs sur la place de la
mairie.**

Tel : 06 28 33 66 86

Petites Annonces

Si vous êtes dépositaire de vins, d'autres produits , vous pouvez le faire savoir :

Comme chez Benoit Tixier : **AOC Pauillac 2009** en vin primeur . Tour Sieujean.
Contactez-le.